



COMPTE RENDU CGT DU COMITE TECHNIQUE LOCAL (CTL) audio du 15/07/2020 seconde convocation

Déclarations liminaires des Organisations Syndicales (OS) : Solidaires, FO et CGT (cette dernière est en pièce jointe).

Sur la gestion de la crise : la DRFiP a fait avec les consignes qui lui étaient données du national. Elle n'avait pas la maîtrise du matériel qui lui était affecté. Bref : tous les problèmes étaient la faute du national. Quelle belle excuse ! « On ne peut pas reprocher au DG d'appliquer les décisions du ministre et on ne peut pas reprocher aux directeurs locaux d'appliquer les décisions du DG. »

Concernant la prime, selon la directrice : « C'est une prime qui n'est pas homogène, qui n'est pas donnée à tout le monde, mais qui ne lèse personne puisque c'est un plus. Tout le monde a été payé à 100 %. »

1. Approbation des Procès-Verbaux (PV) des CTL des 08/10/2019, 04/12/2019 et 12/12/2019 (pour avis)

La CGT Finances Publiques et les autres organisations syndicales ont approuvé ces PV, à l'exception du troisième où nous nous sommes abstenus pour cause de boycott.

2. Les conditions d'accueil des usagers dans le cadre de la reprise d'activité (pour information)

Retour à l'anormal. L'accueil des usagers « en présentiel » a été progressivement réactivé à partir du 15 juin 2020 dans le département, mais uniquement sur RDV.

Une note locale de la DRFiP67 du 12 juin (donc un mois avant le CTL!) a été diffusée aux responsables de service sur ce thème. La CGT rappelle qu'un Groupe de Travail local associant direction, médecin de prévention et représentants du personnel a déjà planché sur la question. Une fiche réflexe Covid-19 a été élaborée et diffusée aux agents. Les chefs d'unités ont procédé à l'aménagement des locaux afin d'appliquer les gestes barrières et mesures de distanciation préconisées dans la fiche réflexe.

La CGT estime qu'il est inadmissible de renvoyer les usagers souhaitant payer leurs factures chez les buralistes et pas chez nous. Nous sommes un service public ! Pour le moment, il ne s'agit que de numéraire, mais nous savons très bien que cela va se généraliser. A quand le renvoi vers les MFS pour obtenir des renseignements plutôt que de les traiter directement dans nos services ?

Les vigiles ont été mis en place en prévision d'un afflux important à la réouverture. On n'envisagera de les remettre que s'il y a un afflux (à partir de la mi-août au plus tôt).

3. Questions diverses

1 – Des agents ayant trop d'heures supplémentaires à la fin du mois pourront-ils poser exceptionnellement deux jours de récupération d'heures au mois de juillet ou se faire payer ces heures ? Réponse : la réinjection des heures écartées est prévue jusqu'au mois de septembre inclus. Il ne sera pas possible d'être payé pour ces heures supplémentaires. Les agents pourront poser 2 jours de récupération par mois pour résorber ces heures.

2 – Qu'en est-il des conditions d'installation sur le site Simonis à Strasbourg des agents ayant obtenu leur mutation au PCR de Strasbourg ? Réponse : ils ont identifié 2 à 3

personnes à placer. Il sera peut-être temporairement impossible d'attribuer des bureaux individuels et ils devront partager des bureaux (avec les mesures de distanciation respectées) jusqu'à la fin des travaux.

3 – Quand les agents seront-ils notifiés pour les retenues de congés Covid et quand les retenues sur Sirhius seront-elles faites ? Réponse : message envoyé à chaque chef de service en fin de semaine dernière (les agents ne sont pas notifiés directement). Les retenues seront faites dès que les chefs auront validé, échéance fin août. Les agents doivent d'abord contester auprès de leur chef de service, qui fera remonter la situation aux RH pour réexamen. Niveau Sirhius, il s'agira d'une requalification des jours d'ASA calculés en congés et RTT.

4 – Qu'en est-il de notre précédente demande détaillant les primes Covid versées (par service/grade/genre) ? Réponse : nous n'en saurons pas plus que ce qui a été dit en liminaire et certainement pas le détail des versements (grade/service/genre) comme demandé.

5 – Où en est la fusion entre les deux départements 67 et 68 ? Nous demandons un calendrier prévisionnel et l'information régulière, ainsi bien sûr que les agents concernés (paieries départementales), de l'avancement des opérations. Réponse : pas de nouvelles pour le moment, la direction locale ne sait pas officiellement quelle sera la préfecture. Il y aura une antenne maintenue sur l'ancien site les premiers mois 2021.

6 – L'arrivée du PELP et du PTGC à Molsheim est prévue en février 2021. Selon les plans, le service sera coupé en deux mais la direction y réfléchit encore. Les agents pourront visiter les locaux en septembre 2020.

4. Opérations Nouveau Réseau de Proximité – NRP – au 01/01/2020 (pour information)

La CGT a boycotté ce point du CTL. Elle refuse de discuter avec la direction locale sur un sujet pour lequel nous sommes en lutte depuis maintenant plus d'un an et qui a pour unique but la destruction de notre réseau DGFIP et de nos emplois et plus particulièrement ceux implantés dans notre département. Pour information, il s'agit :

- du transfert de l'activité de l'activité hospitalière de la trésorerie de Haguenau à celle de Bischwiller (pour avis)
- du transfert de l'activité Service Public Local (SPL) de la Trésorerie de Bischwiller à celle de Haguenau (pour avis)
- la création d'un poste de Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) à Molsheim (pour avis)
- la création de nouveaux accueils de proximité (pour info)

Vos représentants en CTL

Nioucha PERAT / Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 67 – 4 Place de la République
CS 51002 – 67070 STRASBOURG Cedex
06 81 20 36 05 ou (0049) 176 7666 49 43 ou 03 88 15 38 52
www.dgfip.cgt.fr/67/ – cgt.dr67@dgfip.finances.gouv.fr